

L'ÉVÉNEMENT

JOURNAL QUOTIDIEN

ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE: S. MARCOTTE

RÉDACTEUR-EN-CHEF: HECTOR FABRE

Prix de l'Abonnement... Édition quotidienne, par an... \$3.00

Prix des Annonces... Six lignes, première insertion... \$0.50

FEUILLETON DE L'ÉVÉNEMENT DU 26 NOVEMBRE 1879.

LE Dr. MADELOR

Grand Roman en quatre parties (Suite.)

—Le mariage lui serait fatal. Vous l'avez deviné. Sa santé est délicate.

—Mais ces soins qui lui sont nécessaires, nous serions deux à l'en entourer.

—Je ne peux pas !

De sa fenêtre Marie guettait Jérôme. Quand elle le vit s'éloigner, elle descendit auprès de son père.

—Mon père, murmura-t-elle... Il avait le visage inondé de larmes.

—Et vous a dit que vous nous étions revus, combien nous nous aimions...

—Et vous avez consenti ? Madelor se tut. Elle supplia :

—Mon père, je vous en prie !... —J'ai refusé, dit-il...

Elle se releva avec vivacité, les yeux brillants. Elle eut un geste qui effraya Madelor et sa voix vibra :

—C'est mal, fit-elle, c'est mal !... Il lui tendit les bras :

—Ma fille, ma chère Marie, pardon, mais je ne peux pas, vois-tu, je ne peux pas.

—Mais vous ne nous quitteriez pas. Vous savez bien que je ne voudrais pas me séparer de vous.

—Pourquoi ? Jérôme ne vous a-t-il pas dit combien il vous respectait et vous chérissait ?

—Quel motif ? —Il me semble que derrière vos refus se cache un secret.

—Le jour baissait. Peu à peu les premières ombres descendaient, accrochées à un passage par les cimes des arbres ; les éclaircies de lumière apparues à travers

—Tu te trompes, chère enfant... Je n'ai pas de secrets pour toi.

—Alors, pourquoi me refuser à Jérôme, qui est si bon ? Pourquoi me faites-vous souffrir ?

Ces questions se pressaient, impitoyables, sur les lèvres de Marie. Elles tombaient une à une avec une impression de brûlure sur l'âme de Madelor.

Le moment des épreuves était venu. En vain, il se débattait. Il voyait se resserrer autour de lui et l'étreindre ce passé qu'il avait chassé comme un cauchemar et dont l'éloignement avait sinon apaisé, du moins adouci les souvenirs.

Marie le quitta. Il la suivit d'un regard où il y avait une anxiété douloureuse.

C'était le soir. Quand la jeune fille rentrait chez elle, jamais elle ne laissait son père sans l'embrasser, lui souhaitant de passer une bonne nuit.

—Marie, tu n'oublies rien ? —Rien ! fit-elle d'une voix altérée...

XII

Deux jours après, Marie trouvait une lettre auprès du hêtre du berceau. Cette lettre disait :

—"Votre père est impitoyable. Je ne sais plus que faire pour forcer sa volonté. Cependant, je ne peux rester plus longtemps sans vous voir. J'aimerais autant mourir."

La lettre indiquait un jour où Marie serait libre. Mais, cette fois, la jeune fille avait peur.

—Prends garde ! Tu l'aimes trop. Aie peur de toi. Reste auprès de ton père.

Elle hésita longtemps. Ses terreurs l'emportèrent. Elle écrivit à Jérôme qu'elle ne pouvait sortir, lui disant qu'elle était malheureuse de ne pas le voir, mais qu'elle n'osait. Jérôme répondit seulement :

—"Une dernière fois." Elle y alla, un jour que Madelor, appelé subitement à Deville auprès d'un ardoisien blessé, était parti assez tard en prévenant qu'il ne rentrerait qu'à la nuit.

L'hiver finissait. Les neiges étaient fondues et la forêt, dépeuplée peu à peu de son manteau blanc, frémissait sous les caresses du vent tiède des premières soirées de mars. Jérôme attendait la jeune fille à quelques pas de la maison. Il l'attira à lui avec un mouvement passionné, sans qu'elle eût la force de résister et murmura à deux reprises :

—Chère Marie, chère Marie !... —Il l'entraîna.

—Où m'emmenez-vous ? dit-elle... Je ne peux pas m'éloigner. Il se fit tard. J'ai voulu vous voir, une minute seulement pour vous dire : "Courage !" et puis partir. Laissez-moi vous quitter...

Et malgré elle, sans qu'elle s'en aperçût, elle suivait Jérôme, l'écoutant qui lui parlait à voix basse, qui lui demandait des promesses, des serments ; ils s'égarèrent, marchant au hasard, ne s'occupant guère du chemin qu'ils faisaient.

Le jour baissait. Peu à peu les premières ombres descendaient, accrochées à un passage par les cimes des arbres ; les éclaircies de lumière apparues à travers

les branches, au coucher du soleil, s'élevaient dans une brume grise.

—Où sommes-nous donc ? —A deux pas du Tranet. —Retournons !

Et au lieu de revenir sur leurs pas, ils allaient en avant, se taisant cette fois pour écouter les pensées qui les assaillaient. L'avvenir leur semblait tout sombre, leur amour voué au malheur.

Jérôme trouvait à lui dire des mots d'une tendresse infinie. Il se battait dans cette situation affreuse où l'inflexible volonté de Laurent le retenait. Et Marie qu'il adorait, qu'il avait auprès de lui, qui le suivait sans forces... Marie qui était liée à sa vie maintenant et qu'il lui refusait... Marie dont tous les regards lui criaient : "Je suis ta femme. Jamais je ne serai la femme d'un autre !" Est-ce qu'il allait vraiment se séparer d'elle, ne jamais la revoir ? Est-ce que leurs deux volontés réunies ne triompheraient pas de la dureté du médecin ?

Marie, malgré sa faiblesse et sa frayeur marchait toujours. Ils s'étaient mis à monter le chemin ardu qui serpentait autour des escarpements du Tranet. Leurs souvenirs se pressaient. N'était-ce pas là qu'ils s'étaient dit pour la première fois leur amour ? Le cœur de Marie battait avec force. Ils étaient arrivés à cette grotte que surplombait l'énorme pierre druidique. Elle chancela, se laissa tomber.

—Jérôme, murmura-t-elle défaillante, éperdue, il me semble que je vais mourir.

Il la prit dans ses bras, l'emporta en courant, descendit le Tranet, se dirigea vers la Cenrière.

Les longs cheveux blonds de l'enfant s'étaient dénoués tout à fait et flottaient autour des bras du jeune homme. Sa tête oscillait au gré de la course. Elle avait fermé les yeux et perdu connaissance. Sa figure, très-pâle, était auprès de la bouche de Jérôme, et celui-ci couvrait ses cheveux de baisers, murmurant :

—Marie, chère Marie, reviens à toi, parle-moi, regarde-moi !

Effrayé du silence et de l'immobilité de la jeune fille, il s'arrêta un instant au bord d'un ruisseau qui fuyait dans le bois sous la mousse et les feuilles mortes ; il appuya Marie contre un tronç d'arbre, prit de l'eau dans ses mains et lui mouilla le front, les tempes, les yeux.

Dans la fièvre qui l'agitait, il ne s'occupait que d'elle, n'avait de regards que pour elle, et rien de ce qui se passait autour de lui ne pouvait attirer son attention. Il ne vit pas, au détour du chemin, sur la lisière du bois, une dizaine d'ouvriers des ardoisiers de l'Echina et du Rapprent, mauvais garnements, la plupart sans travail, qui, à la vue du fermier et de la fille du docteur Madelor, s'étaient tus subitement et s'étaient cachés derrière les arbres avec une curiosité malsaine.

JULES MARY.

(A continuer.)

EXPOSITION DE PARIS.

La maison RENAUD & CIE. a le plaisir d'inviter ses amis et le public en général de venir visiter l'assortiment magnifique d'Articles de Fantaisie, de Porcelaine Française, de Verres, etc., etc., qu'elle vient de recevoir directement de l'Exposition de Paris.

On trouvera à notre établissement une grande variété d'objets convenables pour Cadeaux.

SERVICES A DÉJEUNER, A DINER, A DÉSSERT ET A TOILETTE. TÊTE-A-TÊTE, CROQUET, MUSCAT ET APRÈS-DINER.

Une remise de 20 pour cent sur les Argenteries. Nous sommes décidés à vendre tous ces articles au prix coûtant pour du comptant.

RENAUD & CIE., 24, rue St. Paul, Québec, 18 juillet 1879.

CE JOURNAL est en file au bureau d'annonces de GEO. P. ROWELL & CIE., No. 20, rue Spruce, qui sont autorisés à solliciter des annonces dans la ville de NEW-YORK.

MUSIQUE.

Le sousigné désire attirer l'attention des Messieurs du Clergé maintenant en retraite à Québec, sur les Livres de Musique suivants contenant de la Musique pour Églises :

MOTETS POUR L'ANNÉE. Une collection d'Offertoires, avec paroles appropriées pour chaque jour, dimanches et fêtes de l'année, dédiée avec permission au Très-Rév. J. Darrell, D. D., Lord Evêque de Southwark, par M. W. M. Lutz, Organiste de la Cathédrale Catholique de Londres.

Messes courtes pour petits chœurs à 1, 2, 3 ou 4 voix avec accompagnement d'orgue, publiées par M. Julien Benedict.

Aussi en partitions séparées sur papier. La Bibliothèque Religieuse de Battmann complète dans un seul volume.

Québec, 25 août 1879.

Magasin Populaire

Comprenant le bloc donnant sur les rues N.-D. des Anges, en face du marché, et sur la rue de la Couronne, St. Roch.

F. X. LEPAGE

Le plaisir d'annoncer à ses amis et à ses nombreux pratiques qu'il a fait l'acquisition par bail du magnifique poste situé au coin des rues N.-D. des Anges et de la Couronne, qui se trouve relié aujourd'hui avec son ancien magasin, et qui est divisé en deux départements son immense fonds de marchandises.

Le Département des Messieurs. Se trouve au nouveau poste, coin des rues N.-D. des Anges et de la Couronne.

Le Département des Dames. Se trouve au poste voisin, No. 53, qui comprend le plus bel assortiment spécialement édié aux Dames.

Magasin Populaire 53, rue de la Couronne F. X. LEPAGE Propriétaire.

Québec, 27 juin 1879.

J. & W. REID,

Manufacturiers de Papiers, Sacs de Papiers, Livres Blancs, etc., etc., 98 et 100, rue St. Paul, Québec.

Papier-Foutre, pour le lambrissage des maisons et pour mettre sous les tapis. Papier Goudronné, pour les couvertures des maisons.

Papier à Envelopper, gris, brun, drab, manilla, de toute grandeur et de toute qualité.

Papier à Imprimer, blanc et de couleurs, de toute grandeur et de toute qualité.

Sacs de Papier, faits à la machine, pour épicerie et marchandises sèches, de toute qualité et de toute grandeur.

Livres Blancs, pour comptes ou mémoires, grands ou petits, faits à l'ordre, sous le plus court délai.

Importateurs et Marchands de Papier à Écrire, d'Enveloppes, de Plumes et d'Encres, enfin de toute sorte de Papeterie.

Le tout vendu au PLUS BAS PRIX, soit en gros, soit en détail.

J. & W. REID, Nos. 98 et 100, rue St. Paul, Québec, 13 mars 1879—6m

L. A. P. BARTHE & CIE., COURTIERS,

Achètent et vendent des Stocks de Banque et prêtent de l'argent sur iceux. Les parts de la Cie. d'Assurance Royale Canadienne achetées et vendues au cours du marché.

Remède Spécifique de Gray. Le GRAND remède anglais. Une guérison infaillible pour la faiblesse séminale, la spermatorrhée, impuissance et toutes les maladies qui sont les suites des habitudes honnêtes ; perte de la mémoire, lassitude des membres, douleurs dans le dos, obscurcissements de la vue, dérépitude prématurée et plusieurs autres maladies qui conduisent à la folie, à la consommation ou à une mort précoce.

CIE. DE MEDECINE DE GRAY, Toronto, Ontario, Canada.

Heures des Malles.

TABEAU indiquant l'heure de l'arrivée et du départ des Malles.

BUREAU DE POSTE, QUÉBEC, NOVEMBRE 1879.

REÇUES. MALLÉS. CLOSÉS. A. M. P. M. ONTARIO. A. M. P. M.

8.00 10.20 Ottawa par chemin de fer (a) 6.00 8.00 10.20 Province d'Ontario (a) 4.00 6.00

QUÉBEC. 8.00 Artinska, Sherbrooke, Les Deux Rivières, Island Pond, Townships de l'Est et Richmond, à Montréal, par chemin de fer, tous les jours, (a) 6.00

8.00 10.20 Cité de Montréal et l'Ouest, par chemin de fer, tous les jours, (a) 3.00 6.00

8.00 10.20 Sorel et Trois-Rivières, par chemin de fer, tous les jours. 3.00 6.00

Leeds, (Mégantic), tous les jours, (a) 6.00 St. Giles et St. Silvestre, les mardis, jeudis et samedis, (a) 6.00

4.30 Pour la Rivière Loup, par chemin de fer entre Québec, tous les jours. 8.00 7.45 Par Express, Est de la Rivière-du-Loup, les comtés de Gaspé et Beauport, et les provinces du Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Ile du Prince-Édouard, St. Jean Terre-Neuve et la Bermuda via Halifax par chemin de fer International, tous les jours, (b) 6.45

Moulin de la Chaudière. 8.00 MALLES LOCALES. 10.30 Comtés de Beauce et Dorchester par le chemin de fer Lévis et Kennébec tous les jours à 2.00

8.30 Beaumont et St. Michel tous les jours à 1.45 8.30 3.00 Bienville, Lauzon et St. Joseph, (Indian Cove), deux fois par jour. 8.00 4.45 Lévis, trois fois par jour. 8.00 4.45

8.00 4.30 Québec Sud, trois fois par jour. 8.00 6.00 3.00 New-Liverpool et St. Jean Chrysostôme, deux fois par jour. 8.00 4.45

8.00 2.30 Spencer Cove, deux fois par jour. 8.30 3.00 Sillery Cove. 8.00 St. Saviour et St. Roch, quatre fois par jour. 8.30 4.45

Faubourg St. Jean. 8.30 5.00 2.30 5.00 3.30 4.00

9.00 Bergerville et Cap-Rouge. 5.00 3.30 4.00 Rive Sud (Ouest) St. Nicolas jusqu'à Bécancour tous les jours. 8.00

8.00 10.20 Rive Nord (Ouest) Ancienne Lorette jusqu'aux Trois-Rivières et Berthier, par le chemin de fer du Nord, tous les jours. 8.00

8.00 Rive Nord (Est) Beauport jusqu'à la Malbaie, et les comtés de Charlevoix, Chicoutimi et Saguenay, par terre, tous les jours. 9.30

8.00 Ile d'Orléans, les lundis, mercredis et vendredis. 2.30 8.00 10.20 Bourg Louis, St. Raymond, Pont Rouge, tous les jours. 4.00

10.20 Ste. Catherine, les mardis, jeudis et samedis. 3.00 10.00 Valcartier et Stoneham, les mercredis et samedis. 2.00

10.00 Laval et Lac Beauport, les mercredis et samedis. 3.00 10.00 Charlesbourg et Lorette, St. Ambroise, tous les jours. 2.00

ETATS-UNIS. Boston et New-York, etc., tous les jours. 6.00

INDES OCCIDENTALES. Lettres, etc., payées d'avance, voie de New-York, sont expédiées tous les jours à New-York, d'où les malles sont expédiées à 6.00

Pour la Havane et les Indes Occidentales, voie de la Havane à New-York, tous les jours. 6.00

Pour les malles sont expédiées chaque jour. 6.00

Pour St. Thomas, les Indes Occidentales jusqu'à New-York à 6.00 d'où les malles sont expédiées le 23 de chaque mois.

GRANDE BRETAGNE. Par la voie Canadienne chaque jeudi (c) 6.00 Par les vapeurs de la ligne Cunard, voie de New-York, les lundis. 6.00

a-Sac des malles par les chars ouvert jusqu'à 6.15 P.M. b- do do do 6.45 A.M. c-Sac Supplémentaire les vendredis à 6.45

Les lettres enregistrées doivent être jetées à la Poste 15 minutes avant la clôture de chaque malle. Les boîtes aux lettres sur la rue seront visitées à 5.30 A.M., 10.00 A.M., 1.30 P.M. et 5.30 P.M. Livraisons par les facteurs de ville à 8.30 A.M., 10.30 A.M. et 2.30 P.M. J. B. PRUNEAU, Maître de Poste. Québec, 24 novembre 1879.

Société de Prêts et Placements de Québec. A PRÊTER \$10,000.00. Par somme variant de \$100.00 en montant. Ceux qui désirent emprunter pourront se procurer tous les renseignements nécessaires au Bureau de la Société, No. 13, rue St. Jacques, B.-V. ROBT. LAROCHE, Sec. Trés. Québec, 29 juillet 1879.

\$10 à \$1,000 déposées dans les STOCK W. ALL STREET, conduisent à la fortune tous les mois. Livres envoyés gratuitement expliquant toute chose. Adresse BAXTER & CIE., Banquiers, No. 17, rue W. New-York. 13 mars 1879—1a&h

ANNONCES NOUVELLES.

A vendre—F. Guay.

Flanelles et Couvertures de Laine—Glover, Fry & Co.

Magasin Populaire—F. X. Lecage.

QUEBEC

MERCREDI, 26 NOV. 1879.

LETTRES POLITIQUES.

Paris, 12 novembre.

La composition du cabinet Chapleau, si excellente au point de vue de la conciliation qui est dans le cœur de tous les bons citoyens, a dû forcément créer deux sortes de mécontents : les mécontents d'extrême droite et les mécontents d'extrême gauche. Le juste milieu, c'est-à-dire la perfection dans l'équilibre politique, n'a jamais été fait pour plaire aux extrêmes. Le cabinet Chapleau n'est pas assez conservateur pour les conservateurs intransigeants qui étaient hier prêts à accepter le concours des députés indépendants pour renverser le cabinet Joly, mais non pas à leur accorder une place dans la combinaison nouvelle ; il n'est pas assez libéral pour les libéraux qui ne veulent rien moins que la possession entière, exclusive du pouvoir ; mais il est dans une juste proportion assez conservateur et assez libéral pour l'opinion publique qui sent bien qu'un autre ministère d'une seule nuance, et surtout un ministère extrême, aurait été par cela même dans la complète impossibilité de gouverner, tout comme le ministère Joly.

Le ministère Chapleau est modéré, c'est sa raison d'être et sa force. Nonobstant les qualités politiques ou la valeur personnelle de quelques-uns de ses membres, la résurrection même partielle du ministère de Boucherville était aussi impossible que le maintien du ministère Joly. La seule annonce de ce ministère bravement et loyalement affichée d'avance comme devant prendre les rênes aurait suffi à sauver le cabinet Joly. A coup sûr, ni M. Pâquet, ni M. Flynn, ni M. Racicot, ni M. Fortin, ni M. Chauveau n'auraient voté pour remettre au pouvoir sous un autre nom le cabinet Angers. Même s'ils avaient été sans préjugés contre le défunt, ils ne l'auraient pu sans se déconsidérer. Il fallait donc leur donner l'assurance que ce ne serait pas lui qui bénéficierait de leur vote. C'est ce qu'a bien compris M. Church en s'effaçant de suite de sa bonne grâce. Ce ministère, même s'il avait pu naître sans le concours de MM. Pâquet, Flynn, Racicot, Chauveau et Fortin, n'aurait pu vivre et serait venu se heurter sur des impossibilités du genre de celles sur lesquelles a été s'échouer le gouvernement Joly. Il aurait peut-être eu pour lui le Conseil Législatif, mais il aurait eu contre lui la Chambre ; et la Chambre, venant du peuple, aurait fini par avoir raison du Conseil qui a pu provoquer la crise, mais qui n'avait en lui ni la puissance de l'éterniser ni la force de la dénouer.

Ceci est trop évident pour être contesté. Les gens d'extrême droite, le sentant bien, échappent au raisonnement et se rejettent sur des considérations d'ordre sentimental ; ils disent : "C'est nous qui, par notre acharnement, avons amené la révocation du lieutenant-gouverneur Letellier. Sans nous, il restait en place. C'est nous qui, en harcelant sans relâche nos amis en même temps que nous canonions sans merci Spencer Wood, l'en avons délogé. Et cependant, la victoire achevée, les conséquences de la révocation Letellier obtenues, on nous laisse de côté et on nous préfère des gens qui n'ont pas fait le coup de fusil contre le tyran."

Par une coïncidence singulière, c'est absolument le raisonnement que font ici les radicaux au sujet des républicains modérés en possession du pouvoir. Ils disent : "C'est nous qui avons battu en brèche et démolit l'Empire ; c'est nous qui avons souffert la prison et l'exil ; c'est nous qui, la guerre finie, avons empêché la monarchie d'être proclamée et sauvé la République des

étrointes des vieux partis. Et cependant, qu'arrive-t-il ? C'est que nous ne sommes rien sous ce régime que nous avons créé ; c'est que le pouvoir est aux mains des bonnes gens qui, sous l'Empire, nous regardaient lutter ou même qui nous dénonçaient."

Dans tous les pays, c'est donc la même chose. Les ardents luttent et les sages profitent de leurs exploits. On se sert des violents pour renverser, mais lorsqu'il s'agit de gouverner, il faut bien avoir recours aux prudents, aux habiles. Sans cela, la victoire ne durerait pas : les démolisseurs sont de mauvais constructeurs, paraît-il. Ainsi, pour continuer à assimiler les grandes choses aux petites, Blanqui a passé sa vie en prison pour la République et il n'est rien, pas même député, tandis que Gambetta, qui n'a fait sous l'Empire que plaider un procès retentissant, est président de la Chambre ! Rochefort a miné l'impérialisme avec son pamphlet de la *Lanterne*, et il est en exil, tandis que le général de Galifet, qui dansait aux Tuileries sous l'Empire et tirait sur le peuple sous la Commune, est général de la République !

De tels exemples, médités à propos, aident à attendre, font patienter. Que les conservateurs de l'extrême droite en prennent donc leur parti : ils subissent la commune loi. Tout espoir cependant ne leur est pas fermé. Qu'après avoir figuré à la tête des vaillants, ils se rangent parmi les sages, et ils finiront par passer parmi les heureux. Ce sont les étapes nécessaires : on commence par se battre pour les autres, on apprend à ce métier-là à s'occuper de soi-même, et l'on finit, grâce à l'expérience acquise, par devenir ministre, étant alors bien rassisi.

Le ministère Chapleau, si solide qu'il soit, sera suivi de bien d'autres et il y aura place pour chacun à son heure, dans la série variée des combinaisons à venir. La revanche a été complète, n'est-ce donc rien ? et il semble que le plaisir lentement savouré de la vengeance devrait suffire à endormir le démon de l'ambition. Que ceux qui ne sont pas encore ministres regardent ceux qui ne le sont plus, et le désespoir comique des vaincus les dédommagera de n'être pas aussi vainqueurs qu'ils souhaiteraient de l'être.

Les libéraux d'extrême gauche avaient par avance annoncé que, renverser le ministère Joly c'était ramener en bloc le ministère de Boucherville, avec accompagnement du bill des taxes et des prises à la gorge. Les événements leur ont donné tort : dans le nouveau ministère l'ancien cabinet d'avant le 2 mars n'est représenté que par deux de ses membres, MM. Chapleau et Ross, qui ne sont pas des réactionnaires bien féroces. Aux côtés de ces deux-là, il y a, à part deux libéraux carrément libéraux, M. Robertson, qui est resté membre des cabinets conservateurs juste aussi longtemps que M. Irvine, étant entré après lui s'il en est sorti après lui aussi, et M. Lynch qui soutient en fait de libéralisme la comparaison avec M. David Ross. Reste M. Loranger qu'on a dit avoir été national ; c'était inexact, mais c'est un éloge dont il reste toujours quelque chose et qu'on n'a pas dû lui décerner tout à fait à tort.

La composition du ministère Chapleau étant quasi-libérale, son programme étant le même que celui du ministère Joly, on ne voit guère quelles bonnes raisons les libéraux auraient de le repousser sans l'entendre. Les gens d'extrême gauche en trouvent de mauvaises en revanche. Mais au milieu de ces mauvaises raisons, il n'est pas difficile de démêler la vraie, le véritable motif de leur mécontentement, de leur opposition à MM. Pâquet et Flynn. Le changement survenu dans l'administration leur a enlevé l'importance besogneuse qu'ils s'étaient faite, grâce à la bonhomie de M. Joly. Ils avaient l'air de gouverner ; ils gouvernaient peut-être ! Quand on fait des coups d'Etat, on ne choisit pas toujours ses satellites, on les accepte sans triage. Aussitôt après le 2 mars, un groupe d'importants a surgi et le parti libéral, moitié

consentant, moitié grommelant, accepte trop souvent pour meneurs des gens actifs mais compromettants, intrigants mais médiocres, sans valeur politique, sans grand sens moral. Ils se gonflèrent de leur rôle, et on les vit se pavaner au premier rang, reléguant en arrière les vétérans du parti, les soldats des premières et décisives campagnes. Ce qu'ils firent de gâchis, vous le savez ; ce qu'ils en auraient fait, vous pouvez vous en douter par ce qu'ils ont fait. Que voulez-vous que fassent du pouvoir des gens qui n'en connaissent ni les conditions, ni le maniement, ni la responsabilité ? C'était confier le service de l'artillerie à des manchots : ils brûlèrent plus de poudre qu'ils n'incendièrent de campements ennemis.

Ils se prirent au sérieux, tracèrent des plans de campagne, commandèrent les troupes, gagnèrent des batailles, en perdirent, en un mot eurent tout à fait le rôle de vrais chefs. Seulement, ils n'en étaient pas. Leur tactique ruina aussi sûrement le parti libéral que l'importance qu'on leur accordait le diminuait dans l'estime des gens sérieux.

Là où ils prétendaient exceller cependant, c'était dans la distribution des places et des jobs. Ils faisaient argent de tout pour le parti, sachant bien à leur tour se faire payer par le parti. Ils opéraient le remboursement qu'ils soutenaient leur être dû pour leurs services en réclamant des emplois pour leurs amis et parents, pour leurs créateurs et débiteurs. On cite le trait quasi-épique de l'un d'eux qui, en entrant un jour chez un ministre, lui dit : "Vous avez trois places vacantes dans votre département, il me les faut toutes les trois pour ma famille."

Il faut reconnaître, en passant, qu'avec de pareils agents, il est difficile à un gouvernement même bien intentionné de pratiquer l'économie et qu'il ne peut guère opérer des retranchements d'un côté, au détriment de ses adversaires, que pour créer d'un autre des sinécures au profit de ses amis. C'est ce qui est arrivé trop souvent.

On se rappelle peut-être avoir entendu dire à M. Joly en chambre, d'un ton d'indignation honnête, qu'on ne lui tenait pas assez compte à gauche de la générosité avec laquelle il avait maintenu en fonctions tant de fonctionnaires nommés par les conservateurs. Evidemment, à force de réclamer le renvoi de tel et tel employé, on avait fini par lui faire croire qu'il avait le droit de les révoquer, et c'est très-honnêtement qu'il les protégeait. Son exclamation voulait dire : Si vous saviez le nombre des fonctionnaires dont on me demande la révocation, vous me seriez reconnaissants de voir que j'en frappe un si petit nombre !

M. Joly aurait-il persévéré jusqu'au bout dans sa résistance assez molle du reste ? c'est bien douteux. Les meneurs, encouragés par les concessions qu'il leur faisait tous les jours, comptaient bien avoir raison de ses derniers scrupules. On préparait pour après la session tout un abattis de fonctionnaires. Dans certains cas, on aurait procédé par l'adjonction de conjoints aux shérifs, proto-notaires, greffiers ; dans d'autres, par la révocation en masse sous prétexte ou pour raison d'abus.

Il est fort heureux pour la province, fort heureux pour M. Joly lui-même, que le vote du 29 octobre soit venu empêcher tous ces désordres administratifs et ces tristes cruautés. Mais on croit facilement que les meneurs qui avaient dressé à leur profit les listes de proscription ne soient pas contents d'avoir vu tomber l'échafaud où ils comptaient faire monter tant de gens prochainement. De là leur colère contre le ministère de conciliation dont le programme doit être l'oubli des haines et la tolérance des opinions.

Ce qui a peut-être manqué le plus aux libéraux au pouvoir, c'est le discernement des hommes. Ils s'en laissaient imposer d'une façon incroyable par des intrigants et laissaient de côté, soit par aveuglement, soit par mesquine jalousie, ceux aux patients efforts desquels ils avaient dû le pouvoir. Nous pourrions citer des noms. Dans le peu-

ple, c'était la même chose. On avait la main singulièrement malheureuse ; pour un ami de fraîche date, un client, un parent de vos parents, on laissait de côté les vieux amis, les amis de trente ans, les amis des mauvais jours. A ce parti populaire l'esprit populaire faisait défaut. Il voyait mal dans le peuple, il ne savait pas distinguer ce qui était vraiment à lui, ce qui le servait avec dévouement. Peut-être était-ce qu'au fond le peuple lui était indifférent, et qu'il ne faisait que s'en servir. Or, le moins qu'on puisse exiger d'un parti, c'est qu'il soit ce qu'il prétend être ; c'est qu'un démocrate soit un démocrate, c'est qu'un chrétien soit un chrétien. L'hypocrisie populaire vaut l'hypocrisie religieuse, et les démocrates, qui n'embrassent le peuple que pour en tirer de l'influence et plus tard des places, ressemblent à ces faux dévots qui ne font du zèle pour le salut des âmes, qu'afin d'obtenir des prêtres des lettres de recommandation pour les ministres.

Il faut espérer que les deux nouveaux ministres libéraux auront la main plus heureuse que les anciens. Ce n'est pas à dire que tous les choix faits par ceux-ci fussent mauvais ; loin de là ; mais il y avait vraiment des oublis ou des préférences impardonnables. En attendant qu'ils les réparent, on s'explique aisément que ceux que ces justes réparations mettront à l'écart de l'influence et des emplois, ne se réjouissent pas outre mesure de la perspective qui s'ouvre pour eux et qu'ils s'efforcent de préjuger l'opinion populaire contre les nouveaux dispensateurs des faveurs ministérielles. Mais quoiqu'ils fassent, ceux-ci ne feront certainement pas plus mal que leurs prédécesseurs, et il n'y a pas lieu pour les vrais libéraux trop souvent méconnus de faire chorus avec les intrigants qui ont perdu dans la personne des ministres tombés, de trop obéissants serviteurs.

H. F.

INFORMATION.

—Le nouveau cabinet provincial s'est réuni ce matin.

INSTITUT-CANADIEN.

Adresse présentée à Son Excellence l'hon. Théodore Robitaille, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, par l'Institut-Canadien de Québec :

Excellence,

Les membres de l'Institut-Canadien de Québec sont heureux de pouvoir vous présenter leurs félicitations à l'occasion de votre élévation à la haute dignité de lieutenant-gouverneur de la province de Québec. Notre société poursuit sa mission en dehors de toutes les agitations de notre monde politique ; mais elle croit, pour rester fidèle à ses traditions, devoir profiter de cette circonstance pour offrir ses hommages au représentant de l'autorité.

Nous voyons toujours avec plaisir les succès que nos compatriotes obtiennent dans les différentes carrières qu'ils ont embrassées, et nous constatons, avec une vive satisfaction, que, grâce à vos talents et à votre énergie, vous êtes arrivé à la plus haute position sociale de notre province.

L'Institut-Canadien a toujours eu l'honneur de compter ceux qui vous ont précédés à Spencer Wood parmi ses patrons, et il ose espérer que vous voudrez bien lui continuer la même bienveillance.

Veillez, Excellence, agréer l'expression des vœux que nous formons pour votre bonheur et celui de Madame Robitaille.

DR. A. VALLÉE,
Président.

ALPH. POULIOT,
Secrétaire-Archiviste.

RÉPONSE.

Aux membres de l'Institut-Canadien de Québec.

Messieurs,

J'accepte avec plaisir les félicitations que vous me présentez à l'occasion de mon élévation à la dignité de lieutenant-gouverneur de cette province. Votre adresse de bienvenue m'honore d'autant plus que plusieurs fois déjà j'ai été à même, en assistant à vos séances publiques, d'apprécier votre Institut, l'importance de ses travaux et l'élevation du but qu'il se propose.

Votre société, me dites-vous, est com-

plètement en dehors de la politique, et, malgré ma position officielle et mon passé militant,—je suis tenté de vous dire que vous avez choisi la meilleure part. Comme Institut, vous planez au-dessus de la grande mêlée des partis, au-dessus de l'arène poudreuse, théâtre de tant d'agitations violentes, d'efforts souvent stériles, de luttes passionnées, d'ambitions fiévreuses.—Vous habitez un domaine plus paisible, une région plus pure et plus sereine :—le domaine des sciences et des lettres, la haute région des labeurs intellectuels,—des études sérieuses, de l'enthousiasme littéraire et de l'inspiration créatrice.

La mission que l'Institut-Canadien de Québec s'est imposée est celle de conserver au milieu de nous et d'animer le feu sacré, de pousser à la recherche du vrai, de propager le culte du beau, de travailler à former et à épurer le goût, de diriger les intelligences vers les champs vastes et féconds de la philosophie, de l'histoire, de l'éloquence, de l'art et de la poésie. C'est une noble et belle mission, une mission civilisatrice et conséquemment patriotique. Je vous félicite de l'avoir entreprise, et je vous encourage à en poursuivre l'accomplissement. Soyons sûrs que nul plus que moi ne s'intéresse à vos travaux et ne désire plus ardemment voir le succès les couronner toujours.

Agréer, messieurs, les remerciements de madame Robitaille et les miens pour les sentiments dont votre adresse est l'expression et pour vos souhaits de bonheur.

THÉODORE ROBITAILLE.

TELEGRAPHIE GENERALE

Londres, 24.—Ce n'est un secret pour personne que le Prince Gortschakoff doit être bientôt remplacé par Walujeff, avec le titre de vice-chancelier. On pense que celui-ci est un ami de l'Allemagne.

On a lu hier dans toutes les églises catholiques d'Irlande un mandement de Mgr. McCabe, de Dublin, qui invite tous les irlandais, sans distinction, à supporter sa part du malheur causé par la mauvaise récolte dans le pays, afin de ne pas irriter, autrement, la volonté divine. L'évêque dit entr'autres choses : malheureusement il se trouve des gens qui se disent amis du peuple et qui disséminant partout des doctrines dont la conclusion logique doit détruire dans la racine la bonne foi et la confiance mutuelle.

Un correspondant de Londres écrit à un journal de Manchester que Lord Beaconsfield a fait mander auprès de lui samedi un membre actif du parti autonomique d'Irlande, avec qui il a causé longtemps de la détresse qui déssole l'Irlande. Lord Beaconsfield a déclaré que le gouvernement se propose d'envoyer du charbon en grandes quantités dans le pays et de le faire distribuer au prix coûtant.

Londres, 25.—Le nouveau cabinet italien est composé comme suit :

Cairoli, président du conseil et ministre des affaires étrangères ; Depretis, l'intérieur ; Lagliani, finance ; Villa, justice ; Baccarmi, travaux publics ; De Savetis, instruction publique ; Bonelli, guerre ; amiral Acton, marine ; Micelli, agriculture.

Un correspondant attire l'attention sur le fait que les irlandais achètent presque tous les fusils offerts en vente aux foires.

Paris, 25.—Le *Temps* annonce que Beaudry d'Asson, l'organisateur du banquet légitimiste de la Vendée, va être poursuivi sous l'accusation d'avoir amener à la guerre civile les gens qui y ont pris part.

On lit dans le *Journal d'Alsace* du 8 novembre :

"La police a saisi, il y a quelques semaines, chez un certain nombre de négociants de notre ville, divers articles exposés en vente, pour le motif que ces articles étaient revêtus d'emblèmes réputés séditieux par la loi.

"Une première série de sept négociants a comparu devant la chambre correctionnelle de notre tribunal civil pour répondre du délit prévu par l'article 6 de la loi du 11 août 1848 et par l'article 22 du décret du 17 février 1852.

"Les faits mis à la charge de nos concitoyens étaient les suivants : M. Michel Ott, bijoutier, avait exposé dans ses vitrines des bagues ornées des armes de la France et portant l'inscription : *Alsace-Lorraine-Espoir* ; MM. Eugène Lehman, Gustave Ensfelder, Octave Broschi, Martin Eberlin et Michel Lorentz, épiciers, avaient exposé des pancartes de la maison Duroyer, de Cambay, et mis en vente des paquets de chicorée de cette fabrique, revêtus de

dessins représentant la France versant du café à des enfants alsaciens et lorrains, des paquets de chicorée d'une fabrique de Durlach, recouverts d'une gravure imitant la photographie si connue d'une Alsacienne et d'une Lorraine se donnant la main, le bonnet orné d'une cocarde tricolore; enfin, diverses espèces de paquets de papiers à cigarettes aux couleurs nationales de la France ou avec des gravures analogues à celles indiquées ci-dessus.

"M. Lindaner enfin était prévenu d'avoir exposé, dans les vitrines de son magasin, des photographies représentant des Alsaciennes et des Lorraines portant la cocarde tricolore.

"Après une courte plaidoirie de M. Ott et Cauffman, avoués, le tribunal a remis le prononcé de son jugement au mercredi, 12 novembre, à onze heures du matin.

"Le 19 novembre, dix-neuf autres négociants ont comparu pour des motifs analogues devant la chambre correctionnelle."

Le Times du 9 contient sur la folie des nations contemporaines en général des réflexions chagrines. Chacun reçoit sa part de leçons et de conseils, excepté pourtant l'Angleterre et le ministre Beaconsfield, dont le Times est devenu, on le sait, un des organes les plus zélés. Le journal de la Cité remarque que la plupart des Etats de l'Europe, absorbés par les préoccupations de la politique extérieure, sont menacés de maux internes qu'ils risquent trop de laisser grandir dans l'ombre, en étant occupés à surveiller leurs voisins, et qui pourraient leur ménager de pénibles surprises. Qu'arrive-t-il, en effet, tandis que les diplomates se couvent ainsi d'un œil jaloux? C'est que des forces hostiles sont à l'œuvre, en dedans des frontières de chaque pays, pour empêcher la société de se développer régulièrement. La Russie, l'Allemagne, l'Italie, doivent craindre des périls de ce genre. Le Times a soin d'oublier l'Angleterre; mais il s'étend sur les dangers d'un néo-bonapartisme dont il croit découvrir en France le progrès alarmant. L'auteur de l'article en question se trouvait évidemment dans cette disposition d'esprit où l'on voit tout en noir, du moins autour de soi. Il paraît redouter fort que la France ne soit à la veille de "lâcher la proie pour l'ombre," et, en pressant le sens de cette expression tant soit peu mystérieuse, on verrait peut-être que, d'après notre écrivain, la France serait mécontente de sa situation en Europe, mécontente de ses alliances, follement désireuse d'en nouer de nouvelles pour se jeter la tête la première dans quelque aventure, et que, pour atteindre ce beau résultat, elle n'aurait rien plus à cœur que de remettre ses destinées entre les mains d'un prétendant.

Genève, 25.—Le grand conseil fédéral de la Suisse a décidé de punir sévèrement tous ceux qui seront trouvés coupables de polygamie.

FÊTE DE SAINTE-CÉCILE.

"A quelque chose malheur est bon" et les petites difficultés survenues depuis deux mois dans notre monde musicale, ont servi à donner un éclat particulier à la fête de Sainte-Cécile cette année.

C'est la quatorzième année que cette fête est célébrée à Québec.

Le 22 au matin, messe solennelle à l'Eglise Saint-Jean-Baptiste; messe solennelle à l'Eglise Saint-Patrick.

Et hier soir, à la Salle Victoria, Messe solennelle de Sainte-Cécile de Gounod donnée en concert par l'Union Musicale, avec le concours de la Société Sainte-Cécile, du chœur de Saint-Patrick, du chœur de l'Eglise des Congrégationnistes, St. Roch, du Quatuor vocal, du Septuor Haydn, du Cercle Musical, de quelques autres artistes, et des musiciens de la Batterie B.

L'exécution de la messe a été aussi parfaite qu'on peut l'avoir à Québec, c'est-à-dire au Canada. Il y avait une masse de voix et un orchestre puissant. Cependant les nuances les plus délicates ont été rendues: attaques, crescendos, diminuendos, pianissimos, murmures, ont été produits par la masse des chanteurs avec le plus grand effet; précision, fermeté, intelligence des sublimes inspirations que l'on rencontre presque à chaque page de la partition, tout y était.

Les soli de la messe ont été remplis par Madame Caldwell, soprano, du chœur de Saint-Patrick; M. H. A. Bédard, ténor, de la Société Sainte-Cécile, et M. E. Belleau, baryton, de l'Union Musicale. Ils avaient chacun l'occasion de faire valoir les ressources de leur voix, et ils en ont profité, dans le magnifique trio du Kyrie, dans le trio du Gloria, dans celui de l'Incarna-

tion est, et dans les différents soli de la partition. L'un des morceaux les plus importants de la messe, le solo de ténor du Sanctus, a été rendu avec grand talent par M. Bédard.

Le solo du soprano du commencement du Gloria avec accompagnement de chœur, bouche fermée, et en même temps tremolo de l'orchestre, a eu grand effet.

L'Agnus Dei seul est un chef-d'œuvre de délicatesse. Sur la mélodie simple, modeste et profondément religieuse, il y a un dessin d'orchestre magnifique, qui suit toujours le chœur et les soli jusqu'à la fin du morceau.

Entre le Gloria et le Credo, Mlle. Lemelin, de la Société Sainte-Cécile, dont on connaît la voix pure et le timbre sympathique, a chanté l'Attente, de Kowalski, avec accompagnement obligé par M. Lavigne. Les applaudissements réitérés et enthousiastes qui ont salué Mlle. Lemelin lorsqu'elle a repris son siège sur la scène, ont dû la convaincre de son succès.

Le morceau d'ouverture de la première partie et celui de la deuxième ont été donnés par la musique de la Batterie B, sous l'excellente direction de M. Jos. Vézina. C'étaient une ouverture, Rubenzahl, de Flotow, et une fantaisie, Nabuchodonosor, de Verdi.

Le morceau de la fin a été un grand chœur, le chœur final de la cantate, composé par M. Lavallée en l'honneur du marquis de Lorne et de la princesse Louise. Il a été chanté à l'emporte-pièce et a brillamment terminé le concert. Le rideau a été baissé à 10.35 hrs.

M. Lavallée était le directeur du concert, et il a droit de réclamer une grande part du succès du concert.

L'Union Musicale doit être satisfaite du résultat qui a couronné ses efforts. Pour avoir changé de théâtre, elle n'y a pas perdu, au contraire.

Il y avait salle comble et société d'élite présidée par Son Honneur Lt. Gouverneur et Madame Robitaille et la plupart des ministres provinciaux.

Voilà le bilan de la fête à Québec. Maintenant si nous allons plus loin nous verrons qu'à Deschambault on a aussi célébré la fête de la patronne de musiciens.

Il y a eu fête solennelle dans cette paroisse samedi dernier, 22. La Société Musicale Sainte-Cécile de l'endroit célébrait ce jour-là, la fête de sa patronne. Voici le programme:

Graduel—O Sanctissima...Saints Offertoire—Gardiens des célestes portiques—Solo par Mlle. Harriet Croteau. Elévation—O Solutaris...de Choron Communion—Sub Tuum...Danjou Solo par L. P. Bilodeau. Dernier Evangile—Hommage à Sainte-Cécile... Solo par X. Lachance.

Les morceaux ont été exécutés avec beaucoup d'ensemble et de précision.

M. J. A. Matte tenait l'harmonium et M. L. P. Bilodeau dirigeait le chœur. Aujourd'hui même à Trois Rivières, on célèbre solennellement la fête de Sainte-Cécile. La société qui porte ce nom, chante ce soir la 3e messe dite Impériale de Haydn, en concert, à l'Hôtel-de-Ville.

A TRAVERS LA VILLE.

TROUVAILLE ÉTRANGE.—Hier en faisant les travaux d'excavations aux nouvelles bâtisses en voie de construction pour l'hon. M. P. Garneau, Grande Allée, on a trouvé à 7 ou 8 pouces sous terre, trois cadavres. M. G. Perrin, le contracteur, nous informe que l'un de ces cadavres portait dans ses pieds des souliers en cuir, surmontés d'une boucle en cuivre que les vers n'avaient pas encore tout-à-fait rongés. Les os de ces cadavres sont bien conservés.

Cette trouvaille ne manque pas d'intérêt et nos antiquaires y découvriraient un excellent occasion de s'instruire.

DÉCÉDÉ.—Le capitaine Russell, chef de la police riveraine pendant au-delà de 25 ans, est mort. Il était âgé de 82 ans.

ESCAPADE A LA ROMÉO.—Deux jeunes gens de famille très-respectable ont fui samedi le toit paternel. Ils ont pris la route des Etats-Unis, s'occupant fort peu des larmes que versaient leur mère. Nouveaux enfants prodiges, la misère, la triste réalité, les a ramenés au foyer paternel où ils ont pris la résolution de ne plus recommencer la même fugue.

TROUVÉ NOYÉ.—On a trouvé à midi, près du quai Munn, au Palais, le cadavre d'un inconnu flottant sur la rivière St. Charles. Le défunt paraît avoir été dans l'eau depuis deux jours. Il porte des blessures à la tête. On ignore comment le malheureux est tombé dans la rivière.

Quelques personnes prétendent que c'est un nommé Anderson, journalier, de St. Sauveur.

DISPARU.—Un jeune homme du nom de James Henry est disparu de chez ses parents depuis samedi soir. La dernière fois qu'il a été vu, il était cinq heures; il travaillait alors au chargement d'un navire amarré au quai du Grand Tronc à Lévis.

GRACE EGERTON.—Cette célèbre actrice donnera deux représentations à la Salle de Musique, lundi et mardi. Nous publions l'annonce demain.

RESTAURATEURS LICENCIÉS.—Cette nouvelle société créée dans un but de protection, a l'intention de demander au Parlement un acte d'incorporation.

ACCUSÉ DE RÉCEPTION.—Nous accusons réception d'une brochure contenant la conférence donnée à Saint-Sauveur par le R. P. Paquin, O. M. I., sur les propriétés délétères des liqueurs spiritueuses.

Cette conférence est un travail très-instructif et que tout le monde devrait se procurer.

Nos remerciements pour l'envoi d'un exemplaire.

LA SOIRÉE DE LUNDI.—Il y avait foule à la représentation donnée lundi soir à la Salle Jacques-Cartier, au bénéfice de la Société Saint-Jean-Baptiste. Disons, sans exagérer, de 800 à 1000 personnes.

Le programme a été enlevé à la lettre: musique, chansonnettes comiques, magie blanche, pièces, avec un marché à souhait.

Pour la première fois, nous avons vu des nègres français, qui portaient pompeusement le titre de Troubadours de la Martinique.

Plusieurs dames, chanteuses et figurantes, ont paru sur la scène, en compagnie de leurs amis de la race de Cham. Elles portaient des toilettes de fort bon goût et ont chanté très agréablement, ainsi que les amateurs qui ont pris part à la soirée.

M. Paul Cousin a accompli quelques tours de magie et de passe-passe dont quelques-uns ont bien amusé l'auditoire.

Le Cercle Musical a exécuté brillamment quelques morceaux d'orchestre.

La pièce de la fin, Les deux Sourds, a fort amusé.

Somme toute, la soirée a été infiniment amusante, et tout le monde s'est retiré satisfait.

FAITS DIVERS.

VOL.—Des voleurs exercent leurs prédations sur une grande échelle dans la paroisse de l'Ange Gardien, depuis quelques jours.

La semaine dernière, trois tinettes de beurre ont été volées chez M. Gariépy, ainsi que plusieurs autres articles. On évalue le tout à \$50.

Un autre résident de l'endroit avait dans sa grange une récolte de tabac pour deux ans. Elle a complètement disparu dans une nuit.

Une trentaine de volailles ont été volées chez un autre cultivateur de la paroisse.

CONTRAT.—Un entrepreneur de Lévis, M. Jacques Jobin, a été chargé de construire un quai jusqu'à eau profonde, pour la compagnie d'entrepôt de Québec. Il emploie actuellement un nombre considérable d'ouvriers à la construction des caissons. On ne les coulera à fonds qu'après la débâcle, le printemps prochain. On espère que le quai sera terminé au mois de mai. Il se joindra au quai actuel de la fonderie, et aura, une fois terminé, 200 pieds de front et à marée basse, il y aura encore 25 pieds d'eau à ses extrémités. Ce quai facilitera ainsi l'abordage des vapeurs dont le nombre de ceux qui naviguent maintenant dans le fleuve St. Laurent va s'augmentant avec une étonnante rapidité. Pour le quai du Grand Tronc, il sera aussi un auxiliaire très utile.

NOUVELLES MUSICALES.—Un journal milanais Il Trovatore, a fait le compte des opéras italiens qui ont surgi depuis 1858 jusqu'à présent. En vingt années, on n'en a pas représenté moins de six cent vingt-cinq, soit une moyenne de trente-et-un par an. L'exécution du grand opéra de Verdi, Aida, à New-York la semaine dernière par la troupe d'opéra Mapleron, sous la direction de L. Arditi, a été un grand succès.

Les grands manufacturiers de pianos K. anich & Bach ne peuvent suffire aux nombreuses demandes de leurs clients. Par suite des grèves survenues dernièrement dans les grandes manufactures de pianos de New-York et l'augmentation des salaires des ouvriers, on s'attend à une prochaine augmentation de pas moins de dix à quinze par cent sur les prix de ces instruments.

UN CHEVAL SAUVAGE.—Un incendie ayant éclaté l'autre jour dans un bâti-

ment voisin du Cirque de New-York, une scène vraiment extraordinaire s'est passée dans les écuries de ce cirque.

On sait combien il est difficile en pareil cas de faire sortir les chevaux épouvantés par l'odeur de la fumée et par le bruit du dehors. Il s'est trouvé dans ces écuries un cheval, appartenant à M. Stickney, qui probablement devait avoir échappé à d'autres incendies et savoir par expérience ce qu'il fallait faire, car non-seulement il n'a pas fait de difficultés pour se laisser sauver lui-même, mais il a sauvé tous les autres chevaux qui étaient dans l'écurie. A peine détaché, il s'est précipité sur une demi-douzaine de poneys que les palefreniers s'efforçaient vainement d'entraîner, a saisi avec les dents la crinière de l'un d'eux et a poussé tout le groupe devant lui. Les poneys en sûreté, ce cheval est rentré au galop dans l'écurie, piaffant et hennissant comme pour prévenir les autres du danger, attaquant successivement les chevaux qui refusaient de sortir, il les a harcelés, mordus, traînés ou poussés hors de l'écurie les uns après les autres, et finalement il est sorti définitivement à son tour quand il n'y a plus eu de créatures vivantes dans le bâtiment menacé.

FAITES-VOUS CES QUESTIONS.

Souffrez-vous beaucoup du mal de tête, de constipation habituelle, de palpitation de cœur? Avez-vous des étourdissements? Votre système nerveux est-il affaibli? Votre sang circule-t-il mal? Avez-vous la toux? Etes-vous affaibli? Avez-vous des rapports de nourriture après avoir mangé? etc., etc. Tous ces inconvénients, et d'autres encore, sont causés par la dyspepsie, le mal de foie et l'indigestion. Les FLEURS D'AUT DE GREEN sont maintenant connues par tous les droguistes comme remède certain. 2,400,000 bouteilles ont été distribuées dans tous les Etats-Unis, par l'entremise des droguistes, pour en faire l'épreuve. Deux doses suffisent pour convaincre toute personne de ses qualités étonnantes pour guérir toutes formes d'indigestion. Bouteille pour échantillon 10 cts. Bouteille régulière 75 cts. Vendue positivement par tous les droguistes.

Québec, 26 novembre 1879. Montant perçu aux Douanes, le 25 du courant, dans le port de Québec \$849 75.

MARCHE MONÉTAIRE. New-York, 10 hs., 26 novembre 1879. Première cotation Exchange Sterling 3 jours 484, soixante jours 481; Greenbacks, 99.

PRODUITS EN GROS DE MONTREAL 25 novembre 1879.

FLEUR.—Extra Supérieur, \$5.00 à \$6.00; Extra Superfine, \$5.80 à \$5.85; Fancy, \$6.00 à \$5.70; Extra du Printemps, \$5.70 à \$5.75; Superfine, \$5.40 à \$5.50; Forte de Boulangers, \$6.10 à \$6.20; Fine, \$6.00 à \$5.10; Middlings, \$6.00 à \$4.50; Recouper, \$5.30 à \$5.50; Sacs d'Ontario \$2.80 à \$2.85; Sacs de la Cité (déliés) \$3.10 à \$3.00. RECETTES.—Blé, 00,000 mts; Blé d'Inde, 00,000 mts; Orge, 300 mts; Fleur, 2,080 quarts; Acahis, 11 quarts; Beurre, 104 tinnettes; Fromage, 1,126 meules; Lard, 00 quarts; Pois, 2,400 minots; Avoine, 3,330 minots.

ANNONCES NOUVELLES.

A VENDRE. 500 PEAUX DE BUFFLE No. 1 et 2 à des prix très-réduits, par F. GUAY, No. 21, rue Notre-Dame, B.-V. Québec, 26 novembre 1879.

DEPARTEMENT

DE L'Instruction Publique DEPOT DE LIVRES

Afin de faire disparaître tout doute dans l'esprit des commissaires et syndics d'écoles

AVIS

Leur est par le présent donné que le DEPOT DE LIVRES n'est pas fermé, mais continue ses opérations pour procurer aux municipalités scolaires les avantages incontestables qu'il leur offre.

Par ordre, J. C. LANGELIER. Québec, 24 novembre 1879—1m

HARENG ET MORUE.

200 quarts PETIT HARENG LABRADOR BEAU ET A BAS PRIX. — AUSSI — 100 quarts MORUE No. 1. 100 drafts GRANDE MORUE. 40 quarts HUILE DE MORUE.

A VENDRE PAR

J. B. Renaud & Cie. 72 à 92, rue St. Paul. Québec, 15 novembre 1875.

Avenue des Erables

Lots à bâtir à vendre. S'adresser à TESSIER & DELAGE, N. P. Québec, 27 mai 1879—4m

SALLE VICTORIA.

— VENDREDI, 28 NOVEMBRE

Deuxième Conférence

DE M. Arthur Buies

SUR LE LAC ST. JEAN

ET LE

SAGUENAY

Prix d'entree - - - 25 cents.

Billets en vente chez M. Lavigne.

Québec, 21 novembre 1879.

FLANELLES

ET Couvertures de Laine.

Nous offrons en ce moment en vente au public, un assortiment très-considérable de Couvertures de Laine, de Flanelles et autres effets de laine, provenant des meilleures manufactures d'Europe, que nous recommandons confidentiellement à nos pratiques, de très-bonne durée et à des prix très-satisfaisants.

Couvertures de Laine Anglaise, Witney, Medium et Superfine. Couvertures de Laine Canadienne (Croisée). Flanelles Blanches de Welch, et Flanelles Anglaises (Saxony). Flanelles Canadiennes, Blanche, Grise et Rouge. Flanelles Blanches de Saxon, de 4/4, 5/4, 6/4 et 7/4 de largeur.

Flanelles Blanches de Saxon, 50 pouces de large pour draps. Article très-supérieur et dont il se fait grand usage. Laine Ecosaise pour Tricot, Laine d'Agneau de Balwin's.

Draps de Pilot, de Castor, Naps, Etoffes, Draps à Manteaux, nouveau genre. Limitation de Loutre magnifique, Draps grande largeur venant de l'Ouest de l'Angleterre, Casimirs, Tweeds Ecosais et Canadiens, nouveaux genres.

Un lot spécial—150 pièces de Tweeds Canadiens vendus à 65 cents et 72 cents la verge, très-bonne valeur. 100 pièces de Coton Quatté Américain, de très-bonne qualité. Coutil Américain, Coton Jaune, Coton Blanc.

Spécialité—125 pièces d'Alpaca Brillant à 25c, 32c et 37c. Ces effets sont de vures Alpaca et au moins 35 par cent au-dessous des prix ordinaires.

5 0/0 D'Escompte au Comptant.

GLOVER, FRY & CIE.

Québec, 21 novembre 1879.

KANICH & BACH

MANUFACTURIERS DE PIANOS

CARRÉS, DE CONCERT ET DROITS.

SEUL AGENT A QUEBEC

ARTHUR LAVIGNE

EDITEUR DE MUSIQUE

25, RUE ST. JEAN, QUEBEC.

22 novembre 1879.

MLLE. E. LEMIEUX

Modiste et Chapelière

Informe respectueusement les Dames de Québec qu'elle a ouvert un atelier de modes au

No. 51, rue St. Joseph, St. Roch.

En sollicitant une part de leur patronage, elle peut leur assurer qu'elle mettra à leur disposition toutes les ressources d'une expérience de dix années dans ces deux branches, et qu'elle aura toujours en mains les patrons les plus nouveaux.

PRIX MODÉRÉS.

Québec, 20 novembre 1879.

LE SERGENT HOFF.

On organise en ce moment à Paris une fête patriotique en l'honneur de ce valeureux soldat dont les prouesses...

Le sergent Hoff est né en Alsace, dans le canton de Marmoutiers, à quelques kilomètres de Saverne. Plâtrier de profession, des l'âge de quatorze ans, il quittait la maison maternelle pour commencer son tour de France.

Aux premiers jours de l'investissement, nos troupes, on le sait, ne dépassaient guère la ligne des forts et l'ennemi s'était avancé bien au-delà des limites qu'il devait conserver plus tard.

Le sergent Hoff est né en Alsace, dans le canton de Marmoutiers, à quelques kilomètres de Saverne. Plâtrier de profession, des l'âge de quatorze ans, il quittait la maison maternelle pour commencer son tour de France.

En se retirant, Hoff avait remarqué l'endroit d'où sur notre rive étaient partis des coups de fusil : là devaient être leurs grand-gardes. En effet, à l'abri des ruines du pont, ils avaient établi un poste de quatre hommes ; chaque matin, pour les relever, ils passaient la Marne en bateau.

Un tel début méritait bien certains privilèges ; Hoff put dès lors s'écarter à sa guise et faire la guerre comme il l'entendait ; on lui confia même quelques hommes pour l'accompagner. Du reste, il mettait grand soin à préparer ses petites expéditions, et toujours le premier au feu, il exposait mille fois sa vie avant d'engager celle de ses camarades.

Certain jour sur la route de Strasbourg, entre Nogent et Neuilly-sur-Maine, vers l'endroit qu'on appelle le Four-à-Chaux, deux cavaliers ennemis se trouvaient en reconnaissance. Hoff par aventure cherchait fortune du même côté. Au bruit des pas, il se dissimula derrière une palissade, tira son sabre et attend. L'un des uhlans avait mis pied à terre, et laissant son cheval à son camarade, était parti en avant. Un à un, il suivait les arbres de la route, le dos courbé, prêtant l'oreille ; qu'on juge de son épouvante quand il aperçut à trois pas dans l'herbe deux yeux ardents qui le regardaient.

(A continuer.)

VENTE POUR LIQUIDER ! ESCOMPTE DE DIX POUR CENT SUR TOUS LES Achats au Comptant CHEZ JOHN LAMB Rue St. Jean, en dehors. Québec, 18 novembre 1879-68

LE VERITABLE MAGASIN Au Bon Marche ! HAUTE-VILLE, N. GARNEAU. Québec, 15 novembre 1879.

Chemin de Fer Intercolonial. Mercredi, 26 Nov., D. POTTINGER, Surintendant en Chef. Bureau du Chemin de Fer, Moncton, N.-B., 18 novembre 1879.

LAINAGES !! POUR FLANELLES, COUVERTURES, COURTE-POINTES, VETEMENTS DE DESSOUS, JUPONS, NUAGES, CHALES, TWEEDS. ALLEZ CHEZ FYFE, WRIGHT & LEITCH, 22, RUE LA FABRIQUE. Avis Spécial - LAINE ECOS-SAISE 85 cents la livre.

Chez Beland, Garneau & Cie., Grande Reduction 10 POUR CENT D'ESCOMPTE POUR ARGENT COMPTANT AU Magasin des Familles. BELAND, GARNEAU & Cie., 117, rue St. Jean, Près de la Porte, (en dedans). Québec, 12 novembre 1879. AVIS Est par le présent donné qu'il a été résolu, par un vote de la majorité des actionnaires de la Banque de Stadacona, présentée à une assemblée spéciale d'urgence convoquée et tenue à la maison de la banque, dans la cité de Québec, le 2ème jour de juillet 1879, "de liquider les affaires de la banque et de prendre les mesures nécessaires à cet effet, de la manière prescrite par la loi, et nombreuses demandes qui leur sont faites ils ont considérablement agrandi leur atelier de Machinerie et qu'ils y ont joint une MAGNIPIQUE FONDERIE. Ils peuvent maintenant se charger de toutes espèces d'OUTILLAGES EN FONTE, ainsi que toutes espèces de MACHINES.

LUMIERE ! Medaille d'Or pour fourrures G. R. RENFREW & Cie. SALON ET SALLE D'ENTRÉE Chandeliers, Lampes de Tables et pour Consoles. SALLE A DINER ET BIBLIOTHEQUE Lampes de toutes sortes, simples, grandes et artistement décorées : aussi la célèbre Lampe d'Etude St. Germain. SALLE ET CORRIDOR Lampes pendantes améliorées et Lampes de Cloison. CUISINE ET DEPENSE Lampes à Main, Réfecteurs en Vitres et Lampes Sourdes. CHAMBRE A COUCHER ET CHAMBRE DES ENFANTS Lampes de toutes descriptions, pour les fins de l'Eclairage et de Chauffage. LAMPES DE NUIT, Lampes d'Eglises, Lampes Vieilles de Couleur en grande variété ; et parmi celles-ci de très-jolies Lampes Minuscules à Suspension. Essayez L'HUILE ASTRALE dans vos Lampes de Nuit ou autres, et vous n'en achèterez plus d'autre. PEVERLEY & Cie., 56, RUE LA FABRIQUE. Québec, 18 novembre 1879.

Chemin de Fer Intercolonial. SAISON D'HIVER 1879-80. Le et après LUNDI, le 17 NOVEMBRE, et jusqu'à avis contraire les Trains de ce chemin laisseront et arriveront à la Station de la Pointe-Lévis comme suit : Départ. Temps du Chemin. Temps de Québec. Express pour Halifax et St. Jean. 8.15 A.M. 8.00 A.M. Accommodation et Malle. 8.15 A.M. 9.00 A.M. Frêt. 4.30 P.M. 7.15 P.M. Arrivées. Express d'Halifax et de St. Jean. 7.15 P.M. 7.00 P.M. Accommodation et Malle. 4.00 P.M. 3.45 P.M. Frêt. 4.52 A.M. 4.37 A.M. Les trains qui vont à Halifax et à St. Jean arriveront à Moncton le Dimanche : ceux qui partiront de St. Jean et de Halifax arriveront à Campbelltown. Le char Pullman attaché au convoi qui laisse la Pointe-Lévis les Mardis, Jeudis et Samedis, se rendra directement à Halifax, et celui qui suivra le convoi les Lundis, Mercredis et Vendredis, ira droit à St. Jean. La vitesse régulière des trains sur le Chemin de Fer Intercolonial dépasse de quinze minutes à l'heure celle des trains de Québec. D. POTTINGER, Surintendant en Chef. Bureau du Chemin de Fer, Moncton, N.-B., 14 novembre 1879.

Chemin de Fer Q. M. O. & O. DIVISION DE L'EST. Ligne la plus courte et la plus prompte pour se rendre à Boston et New-York et tous les autres endroits au sud et à l'ouest via le Chemin de fer South Eastern. Jusque à nouvel avis, les trains marcheront comme suit : Express, Malle quotidienne. Accommodation quotidienne. LUNDI, MARDI, MERCREDI, JEUDI, VENDREDI. Départ : Québec 11.00 A.M. 3.40 P.M. 6.15 P.M. Trois-Rivières 1.25 P.M. 6.25 P.M. 4.30 P.M. Arrivées : Montréal 4.10 P.M. 9.35 P.M. 9.50 A.M. Boston 8.25 A.M. AU RETOUR Express, Malle quotidienne. Accommodation quotidienne. MARDI, JEUDI, SAMEDI. Départ : Boston 7.00 P.M. Montréal 12.20 P.M. 4.00 P.M. 6.00 P.M. Trois-Rivières 3.35 P.M. 7.40 P.M. 4.45 P.M. Arrivées : Québec 6.00 P.M. 10.20 P.M. 9.00 A.M. Les passagers qui se dirigent vers l'Ouest peuvent prendre le train Express qui laisse Montréal à 10 heures P. M. en montant dans le train de la Malle qui part de Québec à 3.40 heures P. M. En prenant ce train, ils s'épargnent douze heures d'attente. Billets en vente à Québec en face l'Hôtel St. Louis, (la seconde porte du coin), et à Montréal au No. 292, rue St. Jacques, et 158, rue Notre-Dame, Starnes, Leve & Alden, Agents. J. T. PRINCE, Agent Général des Passagers. 2 octobre 1879.

Drolet, Audard & Guerard Machinistes et Fondeurs. Ont l'honneur d'annoncer à leurs pratiques et au public en général qu'afin de répondre aux nombreuses demandes qui leur sont faites ils ont considérablement agrandi leur atelier de Machinerie et qu'ils y ont joint une MAGNIPIQUE FONDERIE. Ils peuvent maintenant se charger de toutes espèces d'OUTILLAGES EN FONTE, ainsi que toutes espèces de MACHINES. DROLET, AUDARD & GUERARD, 75, rue St. Joseph. Québec, 25 novembre 1879.

Medaille d'Or pour fourrures G. R. RENFREW & Cie. JAQUETTES EN WATERLOO ET ASTRACAN POUR DAMES, BORDURE EN PELLETIERES. Casques, Manchons, Boas, Pellerines ! GARNITURES EN PELLETIERES. Robes de Cariole en Peaux de Loup, d'Ours, de Buffle et autres. Nous offrons un stock choisi des meilleurs effets AUX PLUS BAS PRIX ! Québec, 4 novembre 1879. Rafté d'une maison A trois étages située sur la rue St. Olivier, No. 101, faubourg St. Jean. La maison est complètement finie en dedans : le premier étage est en pierre, les deuxième et troisième en bois. Elle est lambrisée en brique, et couverte en ferblanc avec comble français. Prix 50 cents, strictement payable d'avance. Québec, 30 septembre 1879-3m

HOLMAN LIVER & STOMACH PAD CURES WITHOUT MEDICINE. A la Compagnie des Sachets d'Holman, Québec. Je suis heureux d'être du nombre de ceux qui ont obtenu une guérison par vos Sachets, et de pouvoir vous donner le témoignage suivant. J'ai souffert de la dyspepsie durant dix-huit mois, j'étais incapable de manger aucune viande, de travailler et de reposer la nuit, j'étais sujet à de sérieuses indigestions. Aujourd'hui merci à un de vos sachets spéciaux et à une de vos emplâtres que j'ai portés, je puis manger impunément ce que je désire, et de me considérer complètement guéri. Je serai très-heureux de le recommander quand j'en aurai l'occasion à tous ceux qui souffrent de cette maladie. ESTHER LEGREVE, St. Roch, 15 novembre 1879.

La Remède Médicale de Londres contient dans un article : "Le Sachet Holman, remède nouveau pour la guérison des maladies les plus dangereuses, est un progrès énorme dans l'avancement de la science médicale." Le major général Lord Clarina écrit de Elm Park, Clarina : "J'ai entendu dire d'excellentes choses de vos Sachets ; comme un de mes amis m'informe qu'un Sachet qu'il a porté lui a fait un bien considérable, et me recommande fortement votre traitement par l'absorption, je vous serai fort obligé si vous m'envoyez par le retour de la malle deux sachets spéciaux pour mon frère et un autre pour moi-même."

La Compagnie des Sachets Holman attire SPÉCIALEMENT L'ATTENTION sur le fait qu'une imitation de leur Sachet est offert en vente à Québec. Afin de prévenir ces fraudes, le public est prié de n'acheter les Sachets Holman que de J. GORDON BENNETT, au Bureau de la Compagnie, No. 32, rue Garneau, ou de son Agent, L. DROUIN, Libraire, à St. Roch. Dr. D. W. FAIRCHILD, M. D., Médecin consultant. Sachets Réguliers 52 50 Sachets Spéciaux 5 50 Sachets pour Enfants 2 00 Expédié franco par la malle sur réception du prix. Les demandes par lettres ou autrement doivent être adressées à J. GORDON BENNETT, 32, RUE GARNEAU, QUÉBEC. 29 octobre 1879.

CHEMIN DE FER DU GOUVERNEMENT. DIVISION DE L'OUEST. Chemin de Fer Q. M. O. & O. Le chemin le plus court et le plus direct entre Montréal et Ottawa. Le et après MERCREDI, le 1er OCTOBRE, les trains laisseront le DÉPÔT D'HOCHELAGA comme suit : Train Express pour Hull à 9.25 et 4.45 A.M. P.M. Arrivant à Hull à 1.30 P.M. et 8.30 P.M. Ashner à 2.00 P.M. et 9.20 A.M. P.M. Train Express de Aylmer à 8.15 et 3.35 Hull à 9.19 et 4.30 Arrivant à Hochelaga à 1.20 P.M. et 8.40 Train pour St. Jérôme à 5.15 P.M. Train de St. Jérôme à 7.00 A.M. Les trains laissent la station du Mile End 10 minutes plus tard. MAGNIPIQUES CHARS PALAIS SUR TOUS LES TRAINS PASSAGERS. Bureau Général, 13, Carré de la Place d'Armes. Billets en vente à l'office de STARNES, LEVE & ALDEN, Agents des Billets, Bâties des Francs-Maçons, vis-à-vis l'Hôtel St. Louis. Bureaux - 292, rue St. Jacques, et 158, rue Notre-Dame, Montréal. C. A. SCOTT, Surintendant Général Division de l'Ouest. C. A. STARK, Agent Général pour Frêt et Passagers. 2 octobre 1879.